



AVVEJ SIOAE 93

RAPPORT D'ACTIVITE

2021



SOMMAIRE

Table des matières

PRESENTATION	3
SYNTHESE	6
CHIFFRES CLEFS	15
TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE	17

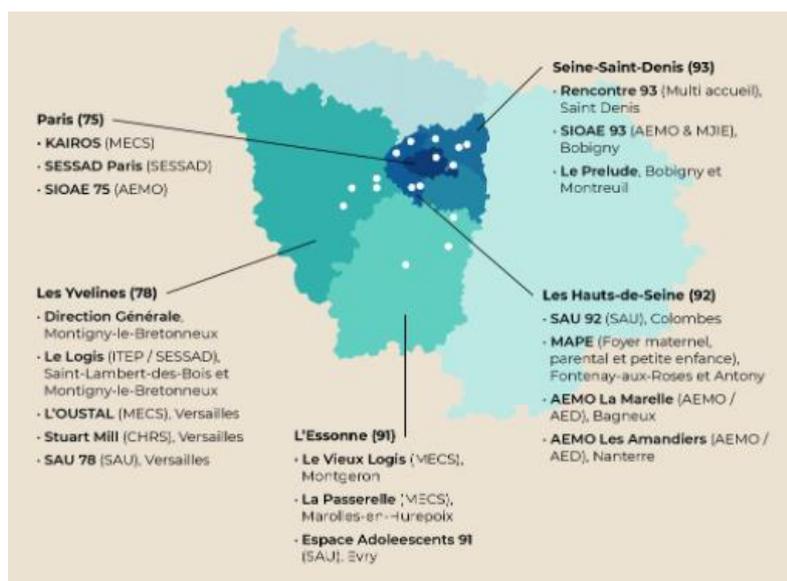


AVVEJ SIOAE 93

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

PRESENTATION

■ Présentation de l'association



L'AVVEJ, créée en 1952, est une association reconnue d'utilité publique.

Elle est implantée dans cinq départements Franciliens, avec 130 membres associés, 18 établissements, 750 salariés, qui accompagnent 3 500 enfants et adultes par an.

Le projet associatif est construit autour de quatre options fondamentales qui inspirent les projets de chaque établissement :

- Le pari d'un avenir pour tous
- L'engagement aux côtés des personnes accueillies
- Le développement d'une solidarité humaine et institutionnelle
- Une exigence au service des personnes accueillies

L'AVVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes à travers :

- La prévention et le soin dès la petite enfance
- L'accueil et la protection, des enfants des adolescents et des adultes
- Le soutien aux parents et à la famille
- L'éveil aux savoirs et l'accompagnement vers l'insertion
- Le développement de la vie sociale et de la citoyenneté

▪ Présentation de l'établissement

Créé en 1981, le **SIOAE 93** (Service d'Investigation, d'Orientation et d'Action Educative) intervient à la demande des Juges pour Enfants du Tribunal de Grande Instance de Bobigny auprès d'enfants âgés de 0 à 18 ans et leur famille, domiciliés en Seine-Saint-Denis. Nous accompagnons également quelques familles et jeunes majeurs à la suite d'une mesure judiciaire dans le cadre d'une mesure d'aide éducative administrative, contractualisée avec un inspecteur de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Assurant des missions de protection de l'enfance, les différentes mesures sont ordonnées par le Juge pour Enfants, financées par le Conseil Départemental ou la Protection Judiciaire de la Jeunesse, et mises en œuvre par les équipes psycho-éducatives de notre service. Ces mesures visent à réévaluer d'une part le danger ou le risque de danger signalé pour chaque mineur, d'autre part les ressources parentales/familiales mobilisables afin de permettre à la situation de l'enfant d'évoluer favorablement (mesures d'Investigation). Les mesures d'assistance éducative (AEMO) contribuent à accompagner chaque enfant et sa famille à l'amélioration d'un contexte permettant à l'enfant de garantir sa bonne évolution physique, intellectuelle, psychique, relationnelle et sociale.

Le SIOAE 93 a désormais installé l'ensemble de ses activités sur 3 antennes qui couvrent toutes les villes du département.

- Les antennes de MJIE/AEMO-AED de Rostand (Bobigny) et de Livry-Gargan :

Sur chacun de ces deux sites est installée une équipe composée d'une cheffe de service, d'une ou deux secrétaires, d'une dizaine de travailleurs sociaux et de 4 psychologues à mi-temps qui exercent :

- Des **Mesures Judiciaires d'Investigation Educative (MJIE)** qui visent à renseigner le Juge pour Enfants de la situation de danger de l'enfant pour lequel nous sommes désignés. Cette mesure de 6 mois offre à la famille la possibilité d'interroger les difficultés qu'elle traverse et les ressources qu'elle peut mobiliser pour tenter de les contenir ou les résoudre au mieux. A l'issue de cette mesure, le juge peut décider d'un non-lieu en cas d'absence de danger ou si la situation de l'enfant le nécessite, d'une mesure de protection qui peut prendre la forme d'une Assistance Educative en Milieu Ouvert (A.E.M.O) ou d'un placement (à domicile ou en institution).
- Et/ou des **Mesures d'Assistance éducative en Milieu Ouvert (AEMO)** qui visent à offrir une aide psycho-éducative à un enfant/fratrie et à sa famille dans leur cadre de vie. Cette mesure doit permettre de contenir ou résoudre la situation de danger justifiant l'intervention du Juge pour Enfants. Elle cesse lorsque la famille est en mesure de garantir une prise en charge des enfants adaptée, garantissant la prise en compte de leurs besoins. L'AEMO peut aussi évoluer vers d'autres mesures de protection lorsque la situation de danger perdure.
- Des **Mesures d'Aides Educatives à Domicile (AED)** qui visent, de la même façon, à aider des parents à mieux prendre en charge les difficultés que la famille

traverse, souvent révélées par le mal être de leur(s) enfant(s). Cette mesure est proposée lorsque la contrainte imposée par le cadre judiciaire n'est plus justifiée au regard des capacités de mobilisation de la famille. L'aide éducative est alors contractualisée avec un inspecteur de l'Aide Sociale à l'Enfance qui évalue la faisabilité de ce projet. Les mesures d'AED prises en charge par le service sont automatiquement des suites d'AEMO en lien avec le protocole signé avec l'ASE. Elles peuvent également concerner des jeunes majeur.e.s qui ont été suivi.e.s en tant que mineur.e.s par le service dans le cadre d'AEMO ou d'AED.

Public et Agréments :

- 326 mineurs/an en MJIE (file active de 20/21 enfants par travailleur social)
- 350 enfants 0-21 ans en AEMO/AED (file active de 26 enfants par travailleur social)

Habilitations Justice et Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

- L'antenne d'AEMO Intensive de La Touline à Bobigny (avenue Jean Jaurès).

Sur ce site est installée une équipe composée d'une cheffe de service, d'une secrétaire, de 7 travailleurs sociaux et de 2 psychologues à mi-temps qui exercent en coréférence systématique :

- Des **Mesures d'Assistance Educative en Milieu Ouvert – Intensives (AEMO Intensives)**, avec possibilité d'hébergements exceptionnels et/ou périodiques, auprès d'adolescents âgés de 11 à 18 ans. Cette mesure vise, comme l'AEMO, à aider des parents à mieux prendre en charge les difficultés que traverse leur famille, révélées par le mal-être inquiétant de leur(s) adolescent(e-s) : déscolarisation, désocialisation, conduites à risque, ...

Des moyens éducatifs supplémentaires dédiés à cette mesure permettent aux adolescents et à leur famille de bénéficier de temps éducatifs plus soutenus (activités collectives et individuelles, entretiens familiaux et individuels, départs en séjours organisés par l'équipe, hébergements exceptionnels ou périodiques, permanence éducative en soirée et astreinte).

- Des **Mesures d'Aide Educative à Domicile - Intensives (AED Intensives)**, avec possibilité d'hébergements exceptionnels et/ou périodiques, auprès d'adolescents âgés de 11 à 18 ans. Cette mesure dispose des mêmes moyens supplémentaires que ceux décrits plus haut. Elle est proposée lorsque la contrainte imposée par le cadre judiciaire n'est plus justifiée au regard des capacités de mobilisation de la famille. L'aide éducative est alors contractualisée avec un inspecteur de l'Aide Sociale à l'Enfance qui évalue la faisabilité de ce projet.

Public et Agréments :

- 44 jeunes (11 à 18 ans) – file active de 9 adolescents par travailleur social
- Habilitations Aide Sociale à l'Enfance et Justice

SYNTHESE

▪ Les faits marquants

Une année sous le signe du Covid-19

Toute l'année 2021 aura donc été sous le signe de la pandémie qui avait démarré en mars 2020.

De nombreux aménagements sont restés nécessaires pour respecter les mesures sanitaires et protéger les salariés et les familles rencontrés. Ainsi, nous avons maintenu, dans les périodes les plus aigües, une organisation du travail et des locaux qui avait été établie pour réduire les risques de contamination (limitation de l'accès aux jeux, épurement des salles, mise à disposition de produits d'hygiène et désinfection des salles, roulement du personnel en présentiel, interruption des temps collectifs et conviviaux, favorisation du télétravail...). L'ensemble des professionnels est resté très sérieusement impliqué dans ces réaménagements, ce qui a permis de limiter au maximum les risques de contaminations dans le cadre professionnel.

Si l'activité a pu se poursuivre sans aucune interruption, de nombreux arrêts liés à la pandémie (cas contact, isolements, arrêts maladies ...), ont néanmoins impacté l'organisation du travail de l'ensemble des salariés, ceux présents prenant le relai et la charge de travail de ceux absents. De même, nous avons eu à faire face à plusieurs démissions de travailleurs sociaux, partis la plupart pour d'autres univers professionnels, ou même en province, aspirant à une meilleure qualité de vie professionnelle et personnelle. Huit travailleurs sociaux ont quitté le service en 2021, seulement trois d'entre eux ont été remplacés.

L'attractivité : une crise systémique

La question des salaires est bien sûr au cœur des tensions RH que nous rencontrons au SIOAE 93 et partout sur le département. Mais c'est aussi la question de la charge de travail, du sens du travail réalisé et du contexte dans lequel nos missions évoluent qui exigent que nous interrogeons plus largement la crise d'attractivité à laquelle nous sommes confrontés dans notre secteur.

En ce qui concerne les mesures éducatives que nous exerçons au SIOAE 93, beaucoup de questions traversent nos activités.

D'abord, les vacances de postes qui ralentissent nos capacités de prises en charge et allongent d'autant les délais d'attente des mesures ordonnées par les juges. Les mesures d'AEMO et d'AEMO intensive connaissent aujourd'hui dans notre service 18 mois de délai d'attente avant leur prise en charge. Les mesures d'investigation qui les ont préconisées 18 mois auparavant doivent être réactualisées après un tel délai d'attente et les familles restent dans l'incompréhension de ce dysfonctionnement majeur. Comment comprendre ensuite l'urgence

d'un placement lorsqu'il intervient en cours de mesure qui aura été tardivement prise en charge ?

Par ailleurs, certaines familles, en deux ou trois ans d'AEMO, ont eu affaire à deux ou trois éducateurs qui se sont succédés. Si nous nous attachons à maintenir la cohérence du travail réalisé par chacun des intervenants, les familles, elles, pâtissent de ces changements qui leur font craindre une réévaluation systématique de leur situation et leur donnent le sentiment de devoir toujours recommencer, raconter à nouveau.

D'autres familles, quant à elles, restent sans intervenant, le temps d'un nouveau recrutement. Là encore, nous organisons une veille pour ces familles afin de rester disponibles dans le cas où elles exprimeraient un besoin en ce sens. Pour celles qui ne demandent rien, et il y en a un certain nombre, la mesure ne peut être exercée jusqu'à ce qu'elle intègre le volume de mesures prises en charge par un éducateur présent.

Nous observons donc combien nos difficultés de recrutement s'aggravent et dégradent la qualité du travail que nous tentons pourtant de maintenir, toujours au prix d'un surcroît de travail pour ceux qui sont présents. La question suivante découle donc directement de ce constat : comment préserver la valeur et le sens du travail que nous effectuons, et ne pas en douter au point désormais d'envisager de quitter la protection de l'enfance ? La qualité à laquelle nous restons tant attachés est précisément ce qui contribue à donner du sens et de la valeur à des missions de protection de l'enfance qui ne sont absolument pas reconnues socialement et financièrement. Si le sentiment de perte est trop important à cet endroit, nous ne réussirons pas à garder des travailleurs sociaux qui sont pourtant fondamentalement engagés dans ces mesures d'évaluation et d'accompagnement.

Vers une AEMO Intensive ? Réflexion autour de la modularité

Au-delà de la question de la rémunération des travailleurs sociaux, un autre levier nous apparaît pouvoir redonner de la mobilité à une situation qui risque l'enlisement si nous ne réagissons pas.

Nous savons qu'un grand nombre de mesures d'AEMO sont opérantes et aboutissent à une fin de prise en charge après deux ou trois années, parfois davantage, et une sortie du dispositif de protection de l'enfance (43 % cette année). D'autres aboutissent à un accueil à l'ASE (16 %) afin de garantir une meilleure prise en charge des besoins ou des difficultés d'un enfant. Et d'autres mesures enfin restent peu opérantes mais le danger ou le risque de danger est insuffisant ou insuffisamment caractérisé pour justifier un placement, et soulèvent trop d'inquiétude pour justifier un arrêt de l'assistance éducative.

Certaines mesures pourraient bénéficier d'un accompagnement plus soutenu en termes de rencontres et d'étayages proposés. L'expérience de l'AEMO intensive montre combien le temps et les moyens supplémentaires accordés à des familles et des adolescents produisent de meilleures relations de confiance qui permettent à leur tour, pour les familles qui le peuvent, d'apaiser et de modifier les relations intrafamiliales. A l'appui de cette expérience, nous souhaiterions construire une AEMO plus souple, modulable en temps et en moyens, mais qui ne peut prendre forme qu'à la condition de baisser la norme actuelle des travailleurs sociaux.

Cette modularité offrirait deux avantages majeurs :

- Mieux répondre aux besoins des enfants et des familles et ainsi favoriser leur sortie du dispositif ou un accueil plus rapidement
- Rendre plus attractif le milieu ouvert en redonnant consistance à des mesures de protection qui nécessitent davantage de moyens

Il est ici question d'augmenter l'intensivité de la prise en charge de certaines mesures d'AEMO, ce qui revient à parler d'AEMO Intensive pour des enfants plus jeunes, les – de 11 ans qui représentent + de 60 % de nos effectifs en MJIE et en AEMO.

Des réflexions sont engagées en ce sens avec l'ASE qui partage certains de nos constats.

Concernant la MJIE

Cette activité souffre également d'une défection qui augmente cette année, alors que nous étions en moyenne à un 0,50 ETP de poste vacant les années précédentes. L'activité 2021 a été impactée par 0,85 ETP de postes vacants et nous savons d'ores et déjà que l'activité 2022 pâtit de 1,50 ETP de postes vacants.

Là encore se pose la question de la charge de travail toujours plus importante à chaque départ ou arrêt maladie d'un travailleur social. Cette question est en partie traitée par le fait de garantir aujourd'hui une norme à 42 MJIE par an. Cette dernière reste trop importante encore pour permettre aux travailleurs sociaux de partir en formation et de retrouver des espaces de créativité qui fédèrent une équipe autour de projets collectifs. Les travailleurs sociaux qui restent sur cette activité y sont attachés mais la jugent épuisante et finissent par la quitter au bout de 5 ans pour leur permettre d'évoluer.

Une baisse significative de la norme rendrait davantage attractive cette activité, y compris auprès des travailleurs sociaux de l'AEMO qui n'envisagent plus actuellement de faire de la MJIE, même à temps partiel.

Par ailleurs, les listes d'attente qui remontent en MJIE, comme en AEMO et en AEMO intensive, réinterrogent la pertinence d'exercer une MJIE auprès d'une famille qui ne trouvera soutien que 18 mois après une évaluation et une décision du juge. Circulent dans nos équipes des interrogations concernant le sens du travail effectué, et un sentiment de dévalorisation des missions.

A l'heure où nous rédigeons ce rapport d'activité, des revalorisations salariales pour les travailleurs sociaux ont été annoncées. Elles ne suffiront pas à les faire revenir en Seine-Saint-Denis, département particulièrement touché par des difficultés de recrutement. Aucun salarié du SIOAE 93 n'a quitté le service uniquement pour des raisons salariales.

Profitons plutôt de cette crise pour interroger les modèles actuels et défendre les conditions essentielles à la qualité de ce que nous faisons, dans l'intérêt des enfants et des familles que nous accueillons.

Des projets en cours et à venir

Pour conclure sur une note délicieusement positive, nous avons à cœur de témoigner de la vitalité de nos équipes qui, malgré ce contexte pesant, s'engagent dans des projets collectifs

fédérateurs de sens, de transversalité et de mutualisation. C'est de cela dont a besoin notre secteur et ce sont probablement les ingrédients les plus agissants en termes d'attractivité. Qu'il s'agisse d'un atelier jardinage, conte, photo, bibliothèque, chant indien ou de sorties et séjours collectifs proposés à des enfants et des adolescents (cf partie « Focus sur les projets réalisés), chaque projet réunissant adultes et enfants reste un moment de partage et de plaisir qui rend pleinement cohérent le travail que nous effectuons.

➤ **Projet Utopia**

Ainsi, c'est de manière transversale et engagée que les trois antennes du SIOAE93 construisent un nouveau projet de séjour, pour l'été 2022, à destination des enfants et des familles suivies par notre service.

Un grand gîte, proche de la région parisienne, sera loué durant quelques semaines cet été pour permettre à des enfants (par groupe, par fratrie, par tranche d'âge), voire à des familles, de partir accompagnés par le service quelques jours en vacances à la campagne. Le rapport d'activité 2022 en fera le récit détaillé. Pour l'heure, un groupe de travail regroupant des éducateurs et des cadres des trois antennes, a été constitué et se réjouit à l'idée de mener ce projet très motivant.

➤ **Démarche qualité**

L'institution est aujourd'hui engagée dans la démarche qualité, souhaitée par l'AVVEJ comme levier d'amélioration et d'évolution de nos activités. Pour ce faire, l'ensemble des salariés doivent s'approprier la démarche. Le rapport d'évaluation interne finalisé cette année donne lieu à un plan d'actions que nous organiserons en 2022 sous la forme de groupes de travail pluri professionnels dédiés aux thèmes et axes d'amélioration retenus pour cette année (cf partie Les enjeux pour le service et perspectives)

▪ **Regard(s) sur l'activité réalisée**

L'activité pâtit très directement des difficultés énoncées dans la synthèse car elle est nécessairement ralentie par l'absence de personnel éducatif pour exercer celle prévue. La sous-activité enregistrée cette année, et malgré les efforts soutenus des équipes présentes pour la compenser, risque l'enlisement dans les années à venir si la question de l'attractivité de nos métiers ne devient pas un enjeu majeur de notre secteur.

- Evolution du taux d'activité AEMO/AED

Année	Taux d'activité
2021	82,1 %
2020	93 %
2019	97 %

L'activité en AEMO/AED diminue encore cette année, du fait de postes éducatifs restés vacants plusieurs mois et pour lesquels nous ne parvenons pas à recruter.

3,37 postes vacants sur les 14 postes éducatifs budgétés : 24 % de taux de vacance de postes en moyenne sur toute l'année réduisent nos capacités de prise en charge. Comme l'année précédente, les équipes ont pourtant exercé une à deux mesures supplémentaires toute l'année pour contenir la sous-activité.

- Evolution du taux d'activité AEMO Intensive

Année	Taux d'activité
2021	100.8 %
2020	97,4 %
2019	105,2 %

L'activité enregistrée cette année correspond au taux de présence éducative.

- Evolution du taux d'activité MJIE

Année	Taux d'activité
2021	93 %
2020	96 %
2019	100 %

Concernant la **MJIE**, 303 MJIE (sur 326 fixées par le COM) ont été réalisées, du fait de postes éducatifs restés vacants (0,86 ETP en moyenne sur toute l'année, 0,50 ETP en moyenne les années précédentes).

Chaque éducateur a réalisé 42 MJIE dans l'année.

▪ Les personnes accueillies et l'accompagnement

- Age (chiffre arrondi à l'unité inférieure) des enfants pris en charge dans les 3 activités (en AEMO et en AEMO I : âge des enfants admis dans l'année. En MJIE, tous les enfants pour lesquels la mesure a commencé entre 1^{er} juillet 2020 et 30 juin 2021)

2021	AEMO/AED %	AEMO I %	MJIE %
0 à - de 3 ans	10		14
3 à - de 6 ans	21		15
6 à - de 11 ans	32	0	30
11 à - de 15 ans	20	58	25

15 à - de 18 ans	12	41	14
18 ans et +	1		

➤ Problématiques récurrentes :

- Enfants exposés aux conflits parentaux et à des violences conjugales.
- Enfants souffrant de carences éducatives et de négligences liées aux fragilités parentales (troubles psychiques, voire psychiatriques, addictions).
- Enfants victimes ou en risque de violences physiques, psychiques et sexuelles

Nous notons que nous recevons davantage d'ordonnances ou de jugements sur lesquels sont indiquées des violences sexuelles révélées. Le contexte sociétal à ce sujet favorise probablement une plus grande expression et prise en compte de ces révélations.

- Les problématiques liées à la prostitution chez les préadolescents/adolescents apparaissent davantage également sur les ordonnances et les jugements (6 jeunes accueillis (sur 44) en AEMO Intensive.

Des AEMO renforcées à l'Amicale Du Nid pour prendre en charge des mineurs en situation de prostitution sont ordonnées de façon concomitante avec les services d'AEMO et d'AEMO Intensive. Cette double prise en charge nécessite quelques ajustements en termes d'articulations, d'autant qu'en fin d'année 2021, nous apprenions que des budgets supplémentaires étaient alloués au Conseil Départemental pour doubler les mesures d'AEMO renforcées sur l'ensemble du département (de 20 à 40 mesures). Le SIOAE93 a proposé de prendre en charge cinq mesures d'AEMO Intensive supplémentaires dès 2022 (passant de 44 à 49 AEMO I avec la création d'un 0,5 ETP supplémentaire) en direction des mineurs en situation de prostitution.

▪ **Focus sur les projets réalisés**

Durant l'année 2021 les initiatives et les projets transversaux ont été maintenus malgré le contexte sanitaire. Ils ont nécessité des aménagements particuliers afin de respecter au mieux les consignes sanitaires, mais ils contribuent à fédérer des équipes de façon transversale et restent très pertinents pour nouer des relations éducatives de qualité avec les enfants et les adolescents. Les équipes organisent divers projets et sorties qui profitent aux jeunes des trois activités AEMO, AEMO Intensive et MJIE.

- 4^{ème} édition du projet photo

Cette année, L'Atelier Photographie a pu donner lieu à un vernissage en octobre, « *Du singulier au pluriel* », exposant toutes les photos réalisées par les 11 jeunes impliqués pendant près de deux années. Trois éducateurs-trices et une photographe se sont mobilisés pour faire aboutir cette magnifique 4^{ème} édition. Un séjour d'une semaine organisé à Arles avec quasiment tous nos jeunes photographes, la photographe, en collaboration avec la Maison du Geste et de l'Image de Paris, et plusieurs membres de l'équipe éducative en soutien du projet, a eu lieu durant l'été 2021.

- **Projet Bibliothèque**

Afin de favoriser un accès spontané et ludique à la lecture, l'équipe de Rostand a installé à l'entrée de son antenne, près de la salle d'attente, une bibliothèque ouverte à tous. Quelques livres sont présentés et mis à destination des familles, et des enfants principalement, ces derniers étant incités à se servir et à choisir à leur guise. Les ouvrages sont variés (BD, romans, mangas, livres éducatifs à thème, livres pour tout petits). Nous repérons déjà que de nombreux enfants se sont saisis de cette mise à disposition, ce qui nous incite à poursuivre ce projet, à étoffer notre bibliothèque, et à diversifier nos propositions de livres.

- **Projet jardinage**

Deux éducatrices se sont impliquées dans l'aménagement de la terrasse d'un des sites du SIOAE93, proposant des ateliers de jardinage le mercredi après-midi et les vacances scolaires à des enfants suivis par le service : plantation de bulbes, de plantes aromatiques, et de quelques plans de tomates à venir devraient sortir de terre dès le printemps. Deux composts permettent d'alimenter ces plantations avec une belle terre meuble. Des sorties et activités sur ce thème sont prévues, l'idée étant de sensibiliser les parents et les enfants à la nature et à la culture. Il s'agit d'un véritable espace de découverte, de convivialité, et d'expérimentation pour petits et grands, favorisant le lien et la communication entre tous (éducateurs/familles, parents/enfants). Ce projet en est à ses prémices, et est reconduit pour 2022, avec la volonté de l'ouvrir à de nouvelles familles.

- **Atelier chant indien traditionnel**

C'est à l'initiative d'une éducatrice qu'est né ce projet de faire appel à une professionnelle du chant indien traditionnel. Cet atelier ouvert à des enfants et des adolescents, leur permet d'entendre et de découvrir leur propre voix à partir d'exercices de respiration bénéfiques à bien d'autres égards (confiance en soi, gestion des émotions, affirmation de soi). Quatre enfants bénéficient de cet atelier, qui a lieu une fois tous les deux mois. La visite du Théâtre du Soleil est prochainement prévue (en fait elle a eu lieu en 2022), dans la continuité d'une séance qui se déroulera sur place.

- **Balades avec les ânes**

S'instaurent depuis plusieurs années les mercredis après-midi et sur des temps de vacances scolaires des activités que les travailleurs sociaux proposent à des groupes d'enfants et adolescents. Cette année, l'équipe a découvert un IME dans le 91 qui organise des balades avec des ânes, et a pu y emmener quelques enfants à la journée. Cet exemple de sorties proposées illustre la volonté qu'ont les équipes de vivre des temps différents avec les enfants, dans une plus grande proximité avec eux afin de mieux les connaître et appréhender les difficultés que ces derniers rencontrent.

L'équipe d'AEMO Intensive a proposé en 2021 des séjours et activités qui étaient d'autant plus nécessaires que le contexte sanitaire amplifiait les tensions entre certains adolescents et leur famille.

Ainsi, 43 propositions de temps collectifs ont été faites, qui ont réuni 163 adolescents, soit une moyenne de 3.7 jeunes par sortie ou activité. Les temps collectifs proposés en 2021 ont quasiment doublé par rapport à l'année précédente, signe d'un besoin chez les adolescents de partager des moments entre pairs et hors de la famille.

Concernant les accueils périodiques et exceptionnels :

- 52 accueils périodiques (271 jours) ont été organisés et concernant 24 jeunes
- 7 accueils exceptionnels (19 jours) ont été réalisés et concernant 5 jeunes

Durant l'année 2021, 7 séjours ont été organisés par le service réunissant la participation de 34 enfants et adolescents. 2 de ces séjours ont été centrés autour de la médiation animale, devenue une modalité d'intervention que la Touline souhaite davantage encore élaborer et poursuivre dans les mois et années à venir. Le chat du service, prénommé Touline, a participé à un séjour, à la demande des jeunes.

Notons par ailleurs que la modalité de séjours « le temps d'un week-end » (concernant trois temps cette année) offre une forme d'accueil plus souple, plus facile à mettre en œuvre (notamment en cas « d'urgence à la séparation ») et a bénéficié cette année, à sept jeunes.

▪ La dynamique RH

Notre institution a connu cette année encore d'importants mouvements de personnels, 8 éducateurs-trices ayant démissionné cette année en AEMO et en MJIE. Ces départs continuent d'affecter des dynamiques d'équipe déjà fragilisées par la crise sanitaire et les mouvements de personnels de l'année précédente (pour rappel, nous avons accueilli 14 nouveaux salariés). Des arrêts maladie plus ou moins longs et répétés sont également des indicateurs de fragilisation et font peser sur les équipes une surcharge de travail qui, à son tour, provoque de la fatigue et parfois, du découragement professionnel.

Nous restons très attentifs à ce qu'il se produit dans notre secteur et sur notre département. L'ASE nous signale 27 % de postes vacants dans leurs services, nous n'en sommes pas très loin à certains moments dans le secteur associatif. Les démissions de cette année encore sont quasiment toutes liées à un projet d'amélioration des conditions de vie personnelle et professionnelle. Les travailleurs sociaux quittent parfois le milieu ouvert pour retrouver une qualité de relation plus grande avec les enfants et leur famille qu'ils considèrent de pas rencontrer suffisamment. Sur les huit démissions, quatre salariés ont quitté le champ du social et envisagent des reconversions professionnelles.

Seuls trois nouveaux éducateurs-trices ont été recrutés cette année et ce, malgré nos annonces régulières sur différents sites de recrutement. Les postes sont ouverts à tous les travailleurs sociaux diplômés DEES, DEME, DEAS, DEEJE, CESF. Des partenariats sont noués avec les IRTS, auprès desquels nous diffusons nos offres et nos propositions d'accueillir des groupes d'étudiants pour présenter nos activités in situ. Des travailleurs sociaux de nos antennes sont volontaires pour mener des interventions dans les écoles de travail social.

Nous avons de nouveau accueilli pour trois ans un apprenti éducateur spécialisé depuis le mois de septembre 2021. Une apprentie administrative a rejoint notre service également. Des stagiaires sont aussi accueillis tout le long de l'année (une éducatrice de jeunes enfants, deux cheffes de service, une psychologue).

Concernant les formations collectives en interne, celle animée par Madame Machinal sur le droit de l'enfance et de la famille a été poursuivie. Une formation collective autour de la vie

affective et des conduites à risques des adolescents (en lien avec les problématiques prostitutionnelles) a été dispensée sous la forme de 3 ateliers dans l'année par groupe de travail.

Les supervisions ont été également maintenues et restent des espaces importants d'échanges et de réflexion sur les pratiques et les articulations professionnelles.

▪ LES ENJEUX POUR LE SERVICE ET LES PERSPECTIVES

L'évaluation interne commencée par l'équipe de direction en 2020 a pu être finalisée avec un comité de pilotage élargi réunissant plusieurs professionnels du SIOAE 93 (travailleurs sociaux et psychologues).

A partir des neuf items préconisés par la HAS et adaptés à la protection de l'enfance, des temps de travail avec le comité de pilotage permettant de décliner nos modalités d'action et de repérer les axes d'amélioration à apporter à nos pratiques, ont abouti à la rédaction du rapport d'évaluation interne. Ce dernier doit être présenté à l'institution en avril 2022, en présence de la direction générale et du président de l'association, et commenceront alors des groupes de travail transversaux sur nos actions d'amélioration prioritaires pour l'année 2022.

Nous avons à réactualiser nos outils de la loi 2002-2, ainsi que toutes nos procédures de travail, et à soutenir leur appropriation par l'ensemble de l'institution.

L'enjeu est à cet endroit précisément car les difficultés à stabiliser nos équipes actuellement rendent à la fois indispensables ces transmissions sur nos orientations de travail et sur nos modalités d'intervention, mais les rendent également plus difficiles en termes d'appropriation à long terme.

D'autres chantiers sont en cours au SIAOE 93, il s'agit de :

- Poursuivre la réflexion engagée avec l'ASE sur la modularité possible des mesures d'AEMO (moyens supplémentaires TISF ? Educateur sportif et scolaire ? Baisse de la norme ?)
- Poursuivre la réflexion menée avec la DTPJJ sur la charge de travail des éducateurs en MJIE, trop importante, qui pèse sur nos capacités de recruter et de stabiliser nos équipes actuellement
- Poursuivre la réflexion menée sur la place et le rôle des psychologues au sein des équipes
- Poursuivre le travail sur l'accueil des nouveaux salariés
- Reconduire la politique de formation collective des salariés (développement de l'enfant, attachement, sensibilisation aux questions relatives aux abus sexuels...).

Toutes ces réflexions auront vocation à s'inscrire dans la refonte du projet d'établissement.

▪ CHIFFRES CLEFS

Activité et profil du public

748 enfants accompagnés (377 AEMO/AED (363 en AEMO – 14 en AED), 68 AEMO I, 303 MJIE)

Tranche d'âge majoritaire des enfants

- **A.E.M.O/AED** : 6 ans à moins de 11 ans : plus de 32 %
- **AEMO Intensive** : 11 ans à moins de 15 ans : plus de 58%
- **M.J.I.E.** : 6 ans à moins de 11 ans : plus de 30 %

• Répartition par genre :

- **A.E.M.O. intensive** : 54.4 % de garçons et 45.6 % de filles
- **A.E.M.O** : 53,7 % de garçons et 46,3 % de filles
- **A.E.D.** : 50 % de garçons et 50 % de filles
- **MJIE** : 50,8 % de garçons, 49,2 % de filles.

• Principaux motifs de l'orientation vers le service par le magistrat :

Certaines problématiques apparaissent plus largement

- Violences/conflits parentaux, carences éducatives et négligences liées aux fragilités parentales (troubles psychiques, voire psychiatriques, addictions)
- Violences physiques, psychiques et sexuelles sur enfants
- Conduites à risques (sexuelles, addictions, désocialisation) des préadolescents/adolescents

- Principales difficultés repérées pour les enfants : difficultés d'apprentissage et de comportements (violences, inhibition ...)
- Principales difficultés repérées pour les familles : isolement, parcours traumatiques, difficultés psychiques, affectives, éducatives transgénérationnelles, auxquelles il faut ajouter une problématique de précarité sociale.

• Taux d'activité :

- 82,1 % en AEMO/AED
- 100.8 % en AEMO I
- 93 % en MJIE

Les orientations, les sorties

• Durée d'accompagnement (sortants) AEMO – 113 sortants en 2021

- Durée moyenne de l'accompagnement :
 - 29 % des mesures durent moins d'un an
 - 30 % des mesures durent entre un et deux ans
 - 15 % des mesures durent entre 2 et 3 ans

- 24,7 % de mesures supérieures à 3 ans (baisse de plus de 13 % par rapport à 2020), dont 10,6 % (12 jeunes) de mesures supérieures à 5 ans (en légère hausse)

Sur **113 enfants sortis en AEMO**, 49 mineurs sont maintenus au domicile de leurs parents sans mesure de protection de l'enfance, soit 43,3 % (pas d'autres données à jour). Il faut ajouter à ce chiffre 1 jeune qui est devenue majeure.

51 enfants sur les 313 suivis (16 %) ont dû bénéficier d'une mesure de placement, dont 8 en urgence. Notons que 11 placements ont été ordonnés vers un service ADOPHE de placement à domicile.

- **Durée accompagnement (sortants) AEMO intensive – 24 sortants en 2021**

- 37.5 % des mesures sortantes durent moins d'un an
- 25 % des mesures sortantes durent moins de 2 ans
- 12.5 % des mesures sortantes durent entre 2 et 3 ans
- 15.38 % des mesures sortantes durent plus de 3 ans

Sur les **24 sorties en AEMO Intensive** enregistrées en 2021 :

- 11 adolescents sortent du circuit de la protection de l'enfance, sans aucune autre mesure, (durée moyenne d'accompagnement de 20 mois).
- 6 sorties sont du fait de la majorité du jeune, (durée moyenne d'accompagnement de 14 mois).
- 6 jeunes ont été placés en cours de mesure, (durée moyenne d'accompagnement de 14 mois)
- 1 jeune est sorti du dispositif mais bénéficie d'une mesure d'Ordonnance 45

Sur 303 MJIE exercées en 2021, les préconisations à l'issue de ces mesures sont :

- 127 mesures de placement (42 %) dont :
 - 52 placements à l'ASE
 - 44 maintiens de placements à l'ASE + 3 maintiens de placement ADOPHE
 - 28 placements à domicile (ADOPHE)
- 9 AEMO intensives
- 123 AEMO + 9 maintiens d'AEMO (43 %)
- 16 Non-Lieu à Assistance Educative (5 %)

- **Les Mesures en attentes (flux) :** 148 enfants en AEMO (18 mois d'attente), 23 en AEMO Intensive (12 mois d'attente), 173 en MJIE (6 à 8 mois d'attente)

▪ TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE

Un atelier photo à la tonalité singulière. Ecrit par Dalila Benali, éducatrice spécialisée en AEMO, référente du projet photo.

Lorsque nous avons démarré la 4ème édition de l'atelier photo au SIOAE 93 avec 11 enfants et adolescents du service, nous n'imaginions pas à quel point le thème que nous avons défini allait être autant en adéquation avec la période d'évènements que nous allions vivre tous ensemble.

Simple hasard de la vie, nous l'avons nommé « Du singulier au pluriel ».

Mettre en avant chez ces jeunes leur singularité, leur individualité qui vient enrichir un collectif, un nous, un groupe, leur groupe et tout cela au travers de l'image, de leur regard. Un atelier qui débute somme toute de façon classique mais cela était sans compter sur l'émergence de la crise sanitaire et ses conséquences. Alors, il nous a fallu nous adapter, trouver des moyens de garder le lien avec ces jeunes et un fil conducteur qui les maintient dans la dynamique positive dans laquelle ils s'autorisaient à être.

Ainsi, nous avons créé un groupe whatsapp « atelier photo », pour continuer à se donner des nouvelles dans cette période incertaine. Puis naît une idée : et si on photographiait notre quotidien de nouveau confinés ? Les enfants et les jeunes se prêtent au jeu, captent l'instant, font des mises en scène, ils s'amuse et nous le font partager. Deux mois plus tard, nous nous retrouvons, l'envie est indéniable, le projet existe toujours dans leur tête, ils répondent présents et l'atelier reprend.

C'est l'été et nous nous préparons à vivre ensemble durant 6 jours en mini-séjour à Entraigues-sur-la-Sorgue. Là aussi, nous avons dû faire preuve d'ingéniosité, le festival international de la photographie de Arles étant annulé, nous devons penser ce séjour photo autrement. Ni une ni deux, Zabou, notre artiste photographe qui a accompagné le groupe sur ce projet, nous accompagne, vit aussi avec nous durant quelques jours. Chacun, son appareil à la main, shoote, cadre, explore son environnement, appréhende l'autre par son regard. Il en découle des images de paysages, d'instant de vie, de portraits, de lieux, d'objets qui leur ressemblent.

Puis une nouvelle recrudescence épidémique apparaît, nous vivons la seconde, la troisième et la quatrième vague, avec un projet qui s'étale dans le temps, émaillé par les nouveaux protocoles sanitaires à géométrie variable. Mais il nous faut continuer à mobiliser ces jeunes, aller au bout de ce projet, de cette expérience avec eux. Nous tenons malgré ce contexte, nous éducateurs, nous trouvons l'énergie de mener à bien ce projet pour que ces jeunes vivent un moment inoubliable, l'exposition de leurs œuvres photographiques.

Nous avons réussi, le 5 octobre 2021, après près de 18 mois d'atelier photo, l'exposition « Du singulier au pluriel » s'est tenue à l'Espace Beaurepaire à Paris. Un moment d'émotions, de convivialité, de fierté du travail réalisé par ces jeunes. Et finalement, malgré tous ces impondérables de la vie, une seule envie... Recommencer.

▪ **RAPPORT BUDGETAIRE**

- **Concernant l'AEMO/AED**

105 284 journées ont été réalisées cette année (sur les 127 750 journées budgétées). La sous-activité est provoquée par des vacances de postes éducatifs (3,37 ETP en moyenne sur toute l'année) et malgré l'engagement de tous les travailleurs sociaux qui font tous en moyenne une à deux AEMO supplémentaires durant toute l'année.

Une reprise d'excédent (2018) de 57 815 € limite notre déficit à 61 532 €.

- **Concernant l'AEMO Intensive**

16 192 journées réalisées (sur les 16 060 journées budgétées). L'activité est donc pleinement réalisée du fait des effectifs éducatifs présents.

Le déficit de 42 206 € s'explique par un rappel de charges exceptionnelles et non prévisibles que le service a dû honorer.

- **Concernant la MJIE**

Le COM 2021 prévoyait 326 MJIE. 303 MJIE ont été exercées, 23 MJIE n'ont pu être réalisées du fait de vacances de postes éducatifs. Nos budgets n'ont pas été amputés des sommes prévues pour l'année 2021, permettant de constater un excédent de 31 781 €. La sous-activité, là encore, a été contenue par l'engagement des professionnels qui ont tous exercé des MJIE supplémentaires.

Nathalie Bouillet, directrice